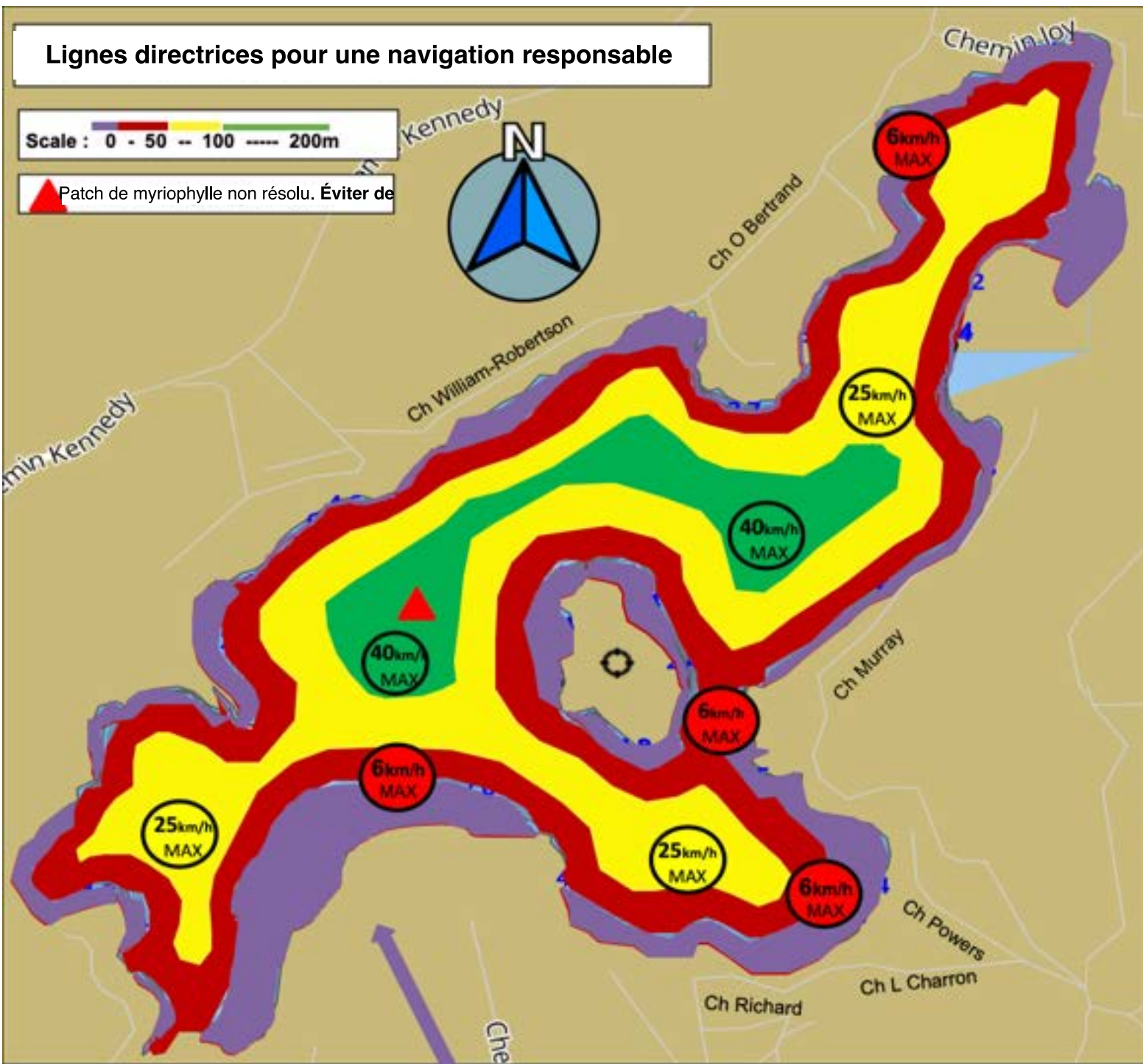


## Lignes directrices pour une navigation responsable

Scale : 0 - 50 -- 100 ---- 200m

▲ Patch de myriophylle non résolu. Éviter de



### ZONE POURPRE :

Zones balisées (bouées rouges) et infestées par le myriophylle. AUCUN BATEAU d'aucune sorte, incluant les embarcations non motorisées, ne devrait pénétrer ces zones. L'accès au lac à partir des rives ou des quais dans ces zones balisées et/ou infestées doit être à 90 degrés autant que possible avec les moteurs éteints.

Pas de bateaux

### ZONE ROUGE :

50 premiers mètres à partir de la rive OU des zones balisées. PAS DE VAGUES! Très lente vitesse, maximum de 6 km/h.

Maximum de 6 km/h

### ZONE JAUNE :

Espace au-delà de la zone rouge jusqu'à la zone verte, situé de 50 à 100 mètres de la rive OU des zones balisées. UN MINIMUM DE VAGUES! ÉVITANT DE FAIRE LEVER LE NEZ DU BATEAU. Maximum de 25 km/h.

Maximum de 25 km/h

### ZONE VERTE :

Espace au-delà de la zone jaune, située approximativement à plus de 100 mètres de la rive OU des zones balisées. VAGUES MODÉRÉES! Maximum de 40 km/h. Le ski nautique, le tube et les autres activités de remorquage sont limitées à la ZONE VERTE et devraient démarrer et se terminer à l'intérieur de cette zone uniquement. Par courtoisie pour nos voisins du côté ouest du lac, veuillez limiter la durée de ces activités à 15-30 minutes. Aucun sport nautique impliquant de grosses vagues n'est permis, ni acrobatie (p.ex. virage à 360° (tourner en rond) et virages brusques).

Maximum de 40 km/h

**Veillez ÉVITER les zones de myriophylle en épi (pourpre)**

## Lignes directrices pour une navigation responsable Lac Gauvreau



Ces lignes directrices sont présentées afin de s'assurer que tous les bateaux et embarcations qui naviguent sur le Lac Gauvreau le font de manière à minimiser la propagation du myriophylle, empêcher l'érosion des berges, promouvoir la sécurité mais aussi afin d'éviter de nuire à VOS voisins (!). Le myriophylle à épis est une espèce envahissante qui pousse dans les endroits peu profonds et qui s'est propagée dans le Lac. Il est non seulement inesthétique, il nuit également à la baignade et la navigation, prive le lac d'oxygène, étouffe la croissance des plantes indigènes et impacte les stocks de poisons en gros, il peut potentiellement tuer le lac... Il a la capacité de se répandre en raison des bateaux non nettoyés provenant d'autres lacs, par la fragmentation occasionnée par les moteurs des bateaux et ENVIRO LAC GAUVREAU les grosses vagues. De nombreuses mesures existent afin de réduire le myriophylle existant et limiter sa propagation (son élimination est actuellement impossible).

Les plaisanciers ont un rôle à jouer et l'application de ces directives est un bon départ.

- La coque (l'extérieur) de tous les bateaux incluant les embarcations non motorisées devrait être lavée sous pression et l'eau de cale vidée avant de naviguer sur le lac.
- Aucune embarcation appartenant à des visiteurs n'est autorisée sur le lac. Les propriétés offertes en locations (à court terme) ne devraient pas offrir de bateau à moteur aux locataires.
- Évitez les zones infestées par le myriophylle, réduisez la vitesse et minimisez les vagues comme suit (veuillez consulter la carte) :

\* **ZONE POURPRE** : Zones balisées (bouées rouges) et infestées par le myriophylle. AUCUN BATEAU d'aucune sorte, incluant les embarcations non motorisées, ne devrait pénétrer ces zones. L'accès au lac à partir des rives ou des quais dans ces zones balisées et/ou infestées doit être à 90 degrés autant que possible avec les moteurs éteints. Si vous le pouvez, levez le moteur, éloignez-vous du quai, pagayez avec précaution et ne démarrez votre moteur qu'après avoir traversé le myriophylle. Pour rentrer à quai à travers le myriophylle : Si vous le pouvez, éteignez et soulevez le moteur puis gardez-vous. Lorsqu'il est possible de le faire, à l'aide d'un râteau vous pouvez dégager un canal pour votre bateau. Assurez-vous de retirer tous les débris flottants de myriophylle et d'en disposer adéquatement.

\* **ZONE ROUGE** : 50 premiers mètres à partir de la rive OU des zones balisées. PAS DE VAGUES! Très lente vitesse, maximum de 6 km/h.

\* **ZONE JAUNE** : Espace au-delà de la zone rouge jusqu'à la zone verte, situé de 50 à 100 mètres de la rive OU des zones balisées. UN MINIMUM DE VAGUES! Ou vous naviguez à basse vitesse en évitant de faire des vagues, ou vous atteignez une vitesse de croisière permettant de naviguer à plat sur l'eau EN ÉVITANT DE FAIRE LEVER LE NEZ DU BATEAU (bateaux à moteur et pontons)! Maximum de 25 km/h.

\* **ZONE VERTE** : Espace au-delà de la zone jaune, située approximativement à plus de 100 mètres de la rive OU des zones balisées. VAGUES MODÉRÉES! Maximum de 40 km/h. Le ski nautique, le tube et les autres activités de remorquage sont limitées à la ZONE VERTE et devraient démarrer et se terminer à l'intérieur de cette zone uniquement. Par courtoisie pour nos voisins du côté ouest du lac, veuillez limiter la durée de ces activités à 15-30 minutes. Aucun sport nautique impliquant de grosses vagues n'est permis, ni acrobatie (p.ex. virage à 360° (tourner en rond) et virages brusques).

- Ramassez et éliminez de manière appropriée tout fragment de myriophylle que vous trouvez à la surface de l'eau.
- Évitez les déversements d'huile et d'essence. Nettoyez-les au besoin. Pour un maximum d'efficacité, faites entretenir vos moteurs. Vérifiez votre système d'échappement.
- Évitez de jeter des déchets dans le lac ou toute autre source de pollution. Nettoyez les dégâts des autres si vous le pouvez.
- Conduisez votre bateau prudemment. Faites attention aux nageurs. Ralentissez à proximité des embarcations non-motorisées et celles qui sont arrêtées.
- Limitez le bruit. Gardez la musique à un niveau raisonnable.
- Informez vos invités et locataires de ces directives.
- Soyez vigilants. Signalez tout abus relativement à ces directives après d'Enviro Lac Gauvreau à : [enviro.gauvreau@gmail.com](mailto:enviro.gauvreau@gmail.com)

Pour plus d'information: [www.lacgauvreau.ca](http://www.lacgauvreau.ca)